

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

---

COUR AFRICAINE DES DROITS DE L'HOMME ET DES PEUPLES

---

COMMUNIQUE DE PRESSE POUR PUBLICATION IMMEDIATE

OUVERTURE DE LA 18<sup>ème</sup> SESSION ORDINAIRE  
DE LA COUR AFRICAINE DES DROITS DE L'HOMME ET DES PEUPLES

Du 20 Septembre au 1<sup>er</sup> Octobre 2010 – Dar Essalam, TANZANIE

---

Dar Essalam, le 20 septembre 2010 / 20h50

- **Le Président de la République-unie de Tanzanie, Son Excellence Jakaya Mrisho KIKWETE, assiste à la cérémonie d'ouverture de la 18<sup>ème</sup> session ordinaire de la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples**
- **Quatre nouveaux juges élus prêtent serment devant la Cour**
- **Le juge Gérard Niyungeko, du Burundi, élu Président de la Cour et la juge Sophia A. B. Akuffo du Ghana, réélue comme Vice-présidente**

La 18<sup>ème</sup> session ordinaire de la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples a ouvert ses travaux aujourd'hui à Dar Es-Salaam en Tanzanie.

La cérémonie d'ouverture a été rehaussée par la présence de Son Excellence Jakaya Mrisho KIKWETE, Président de la République-unie de Tanzanie, qui a prononcé un discours mémorable devant la Cour dans le quel il a réitéré son soutien constant et indéfectible à la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples. Il a déclaré dans ce sens «Comme Etat membre de l'Ex OUA, la Tanzanie avait, depuis le début, soutenu l'idée de créer une Cour africaine car nous avons toujours accordé une grande importance à la cause de la justice... C'est aussi la raison pour laquelle nous étions parmi les premiers pays africains qui ont proposé d'abriter cette Cour ».

De son côté, le Président de la Cour, le Juge Jean MUTSINZI, a remercié, dans son allocution d'ouverture, le Président de la République Unie de Tanzanie d'avoir bien voulu honorer de sa présence l'ouverture des travaux de la 18<sup>ème</sup> session ordinaire de la Cour qui coïncide avec la prestation de serment de 4 nouveaux juges élus en juillet dernier au Sommet de l'Union africaine à Kampala en Ouganda.

Le Président de la Cour a aussi rappelé dans son allocution que, malgré les progrès réalisés, la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples est toujours confronté à des contraintes d'ordre juridique et matérielles pour réussir sa mission de protection des Droits de l'Homme et des Peuples en Afrique. Evoquant certaines contraintes juridiques, il a relevé notamment l'importance qu'il y a de permettre aux individus et aux organisations non-gouvernementales de saisir directement la Cour du chef de violations des droits de l'Homme. Dans ce sens, le Président de la Cour, le Juge Jean MUTSINZI, a remercié la TANZANIE d'être parmi les rares pays africains qui a accepté la compétence de la Cour à recevoir les requêtes formulées

par les individus et les organisations non-gouvernementales. Les autres pays étant le Burkina Faso, le Mali et le Malawi.

Durant cette cérémonie, les 4 nouveaux juges élus M. Augustino S. L. Ramadhani de la République-unie de Tanzanie, M. Duncan Tambala du Malawi, Mme Eisie Nwanwuri Thompson du Nigeria et M. Sylvain Ore de la Côte d'Ivoire ont prêté serment devant la Cour remplaçant ainsi trois juges dont le mandat est venu à expiration et un juge qui a démissionné pour occuper d'autres fonctions. Il y a lieu de noter par ailleurs que le juge M. Fatsah Ougergouz (Algérie), réélu à la même occasion, est dispensé de devoir prêter serment, car déjà membre de la Cour.

### **Election du nouveau Bureau de la Cour**

Après la cérémonie d'ouverture, la Cour a procédé, comme le prévoit le règlement, à l'élection du nouveau Bureau de la Cour. Le résultat du scrutin a été en faveur du juge **Gérard Niyungeko** du Burundi, élu Président de la Cour pour un mandat de deux ans et de la juge **Sophia A. B. Akuffo** du Ghana, réélue comme Vice-présidente de la Cour pour la même période. Il est à signaler, par ailleurs, que le juge Gérard Niyungeko était le premier Président de la Cour, de 2006 à 2008.

---

#### **AFRICAN COURT ON HUMAN AND PEOPLES' RIGHTS**

P.O Box 6274, Arusha, Tanzanie

Tel: (255) 27 205 0111, Fax: (255) 27 205 0112

---

#### **Media Contact :**

Kamel Grar / Senior Information and Communication Officer

E-mail : [kamel.grar@african-court.org](mailto:kamel.grar@african-court.org) Tel. : +255 7 83373679

Pour plus d'informations visitez le Site web de la Cour : [www.african-court.org](http://www.african-court.org)

*Pour accéder aux discours, cliquez sur les liens suivants*

[Speech by H.E Jakaya Mrisho Kikwete, President of the United Republic of Tanzania](#)

[Allocution Ouverture Président de la Cour](#)





## **Nouveau Bureau de la Cour**



**Le Président de la Cour : Hon. Juge Gerard Niyungeko**



**La Vice –Présidente de la Cour : Hon. Juge Sophia A. B. Akuffo**